

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présences/Absences

Participaient aussi

Conseillères / conseillers	Titre	Haute direction et invité.es	Titre
Marie-Pierre Lavoie	Présidente	Pascale Bernier	Directrice générale
Chantal Fadous	Vice-présidente	Bertrand Dupain	Secrétaire-trésorier par intérim
Marie-Christine Claveau	Conseillère	Fariba Daragahi	Directrice générale adjointe
Jacques Dufresne	Conseiller	Jeanne Musuku	Directrice, Équité et antiracisme
Gaëtan Desrochers	Conseiller	Bonnie Antoine	Directrice, Éducation autochtone
Armelle Moran	Conseillère	Nicolas Camargo	Gestionnaire, Relations publiques
Sacha Médiné	Conseiller	Coralie Mpoyo	Adjointe administrative du ST et du CA

1. Ouverture de la réunion

1.1 Reconnaissance autochtone

Lecture de la reconnaissance autochtone à l'égard de toutes les Premières Nations de la Colombie-Britannique pour leur accueil sur tous leurs territoires traditionnels.

Mme Lavoie exprime son appréciation pour le chant autochtone présenté lors du Sommet à Victoria, symbolisant l'eau. Elle souligne que cette performance lui a rempli le cœur de bonheur et évoqué la force et la symbolique de l'eau. Mme Antoine précise que cette intention correspond exactement au message porté par ces chansons.

1.2 Partage sur l'équité et l'antiracisme

Aucun partage.

1.3 Ouverture de la réunion

Début de la rencontre et note que les questions seront prises seulement sur Vimeo et Facebook et non pas par téléconférence.

Résolution P – 2690-03-2025

« Que le conseil d'administration approuve l'ouverture de la réunion publique spéciale de ce 14 mars 2025. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à l'unanimité

P-474

2. Lecture de la vision et de la mission du CSF**2.1 Lecture de la vision et de la mission du CSF**

M. Dufresne procède à la lecture de la vision et de la mission du CSF.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**3.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour****Résolution P – 2691-03-2025**

« Que le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion publique spéciale de ce 14 mars 2025, tel que présenté. »

Proposée par : Armelle Moran

Appuyée par : Marie-Christine Claveau

Adoptée à l'unanimité

4. Point(s) de résolution(s)**4.1 Arrêté budget amendé 2024-2025 - 3^e lecture et adoption**

M. Dupain informe que le CSF prévoit un budget déficitaire pour l'exercice 2025-2026.

Bien que, conformément aux exigences légales, le budget amendé soit présenté comme équilibré, il souligne qu'un déficit important demeure fortement probable. À cet effet, une lettre a été transmise à la ministre de l'Éducation et des Services à la petite enfance le 12 mars dernier, accompagnée d'un plan de redressement.

Mme Fadous souligne l'investissement du CSF en dehors des salles de classe et met en évidence la perte des élèves et l'épuisement du personnel des écoles du CSF.

En réponse à une question de Mme Fadous, M. Dupain précise qu'il ne s'agit pas simplement d'une possibilité, mais bien d'une forte probabilité de déficit, soulignant des contraintes budgétaires importantes principalement liées aux frais juridiques. Un déficit d'environ 9 millions de dollars est actuellement envisagé selon les données disponibles.

Résolution P – 2692-03-2025

« Que le conseil d'administration procède à la troisième lecture et à l'adoption de l'arrêté Budget amendé 2024-2025, tel que présenté. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Jacques Dufresne

Adoptée à majorité

En faveur : 5 / Contre : 2 / Abstention : 0

5. Questions du public**5.1 Questions du public**

Facebook : questionnement sur le partage au public de la lettre adressée au ministère, du montant du déficit anticipé, de la durée prévue pour le redressement budgétaire et l'impact du déficit sur le personnel au bureau central ou dans les services aux élèves.

6. Clôture de la réunion**6.1 Clôture de la réunion**

La présidente du CA remercie tous.les participants.es, et en appelle à la clôture de la réunion à 17 h 51.

P-474



Résolution P – 2693-03-2025

« Que le conseil d'administration approuve la clôture de la réunion publique spéciale de ce 14 mars 2025. »

Proposée par : Marie-Christine Claveau

Appuyée par : Chantal Fadous

Adoptée à l'unanimité

ADOPTÉ LE

12 AVR. 2025

Présidente

B1

Secrétaire-trésorier par intérim

12 AVR. 2025

Date

P-474